PROGRAMME DE FORMATION - DÉVELOPPEMENT DURABLE - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

1. Organisme de formation

Dénomination	TRIOMPHE
Forme juridique	SAS
Adresse	6 avenue Eugène Godin, 77000 Melun
SIRET	98778152300012
Code NAF	8559B - Autres enseignements
Déclaration d'activité	11770918077 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Représentant légal	Yacine HADJ HAMOU, Co gérant
Contact	contact@triomphe.cloud - 06 23 48 37 84
Site internet	https://triompheacademie.com

2. Intitulé et public

Intitulé	Développement durable - Transition énergétique
Public visé	Professionnels du bâtiment et de l'immobilier, gestionnaires de patrimoine, dirigeants et salariés souhaitant comprendre et engager la transition énergétique
Prérequis	Aucun prérequis.
Effectif	1 à 15 participants par session
Délai d'accès	1 semaine entre la validation de l'inscription et l'entrée en formation. Pour un stagiaire finançant sa formation à titre individuel : 14 jours minimum, délai légal de rétractation de 10 jours inclus.

3. Objectifs opérationnels et critères d'évaluation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Ref.	Objectif opérationnel	Critère de réussite
O1	Expliquer les enjeux de la transition énergétique et le cadre réglementaire applicable au bâtiment	Au moins 7/10 au test intermédiaire
O2	Identifier les principaux postes de consommation et de déperdition d'un bâtiment à partir d'un DPE	Postes prioritaires correctement identifiés lors de l'étude de cas finale
O3	Proposer un plan d'actions de sobriété et d'efficacité énergétique hiérarchisé	Plan d'actions hiérarchisé et justifié à l'étude de cas
O4	Orienter vers les dispositifs d'aide et les professionnels qualifiés	Au moins 3 bonnes réponses sur 4 aux questions correspondantes du test final

Seuil de validation : 70 % au test final, conformément au barème de la grille d'acquisition des compétences.

4. Contenu de la formation

Jour 1 - Enjeux et cadre réglementaire (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Accueil, présentation des objectifs, du déroulé et des modalités d'évaluation
- Test de positionnement d'entrée
- Enjeux climat-énergie, mix énergétique
- Cadre réglementaire : RE 2020, DPE, décret tertiaire

Jour 2 - Le bâtiment et ses consommations (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Consommations et déperditions : lire un DPE
- Isolation, ventilation, chauffage, énergies renouvelables
- Test intermédiaire

Jour 3 - Plan d'actions et évaluation des acquis (7 h) - 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

- Sobriété et efficacité énergétique : construire un plan d'actions
- Aides et acteurs de la rénovation énergétique
- Étude de cas
- Test final - évaluation des acquis
- Bilan à chaud, questionnaire de satisfaction et clôture

5. Durée, rythme et horaires

Durée totale	21 heures (3 jours)
Répartition	Jour 1 : 7 h - Jour 2 : 7 h - Jour 3 : 7 h
Horaires - tous les jours	09h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00
Jours d'ouverture	Du lundi au vendredi, selon le calendrier de la session convenu avec le client

> **Durée de référence**
> La durée de 21 heures correspond à la somme des séquences du déroulé pédagogique détaillé : 3 jours de 7 h. Elle figure à l'identique sur la convention ou le contrat de formation, le relevé d'assiduité, l'attestation de fin de formation et le certificat de réalisation.

6. Modalités pédagogiques et techniques

Modalité	Formation en présentiel
Lieu	6 avenue Eugène Godin, 77000 Melun, ou dans les locaux de l'entreprise cliente (intra)
Intervenant	Yacine HADJ HAMOU, ingénieur Génie Civil
Moyens techniques	Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, tableau, connexion wifi) ; ordinateur portable du stagiaire recommandé pour les exercices
Moyens pédagogiques	Apports théoriques, étude de documents réels (DPE, factures énergétiques), étude de cas, support de cours remis en début de formation
Assistance technique	Assistance assurée par l'équipe TRIOMPHE à contact@triomphe.cloud ou au 06 23 48 37 84, réponse sous 24 heures ouvrées pendant toute la durée du parcours
Assistance pédagogique	Accompagnement individuel pendant les séquences par le formateur et possibilité de sollicitation par courriel entre les journées
Suivi de l'assiduité	Feuille d'émargement par demi-journée, signée par le stagiaire et le formateur

7. Modalités d'évaluation et de validation

- Test de positionnement d'entrée le premier jour (auto-évaluation et QCM), pour situer le niveau et ajuster le parcours
- Évaluation formative : 1 test intermédiaire en fin de jour 2 et exercices corrigés
- Test final le dernier jour, portant sur les quatre objectifs, et auto-évaluation de fin de formation
- Grille d'acquisition des compétences renseignée par le formateur
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis (article L.6353-1 du Code du travail)
- Certificat de réalisation remis à l'issue de l'action

La formation ne prépare à aucune certification enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles ni au Répertoire spécifique.

8. Tarif

Tarif par stagiaire	900 EUR TTC - par stagiaire
TVA	TVA non applicable, article 261-4-4° a du Code général des impôts
Modalités de règlement	Selon les conditions générales de vente et la convention ou le contrat de formation ; paiement échelonné possible
Financements	Financement personnel, prise en charge par l'employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, prise en charge par l'opérateur de compétences (OPCO) selon ses critères

9. Accessibilité et situation de handicap

Référent handicap	Nom du référent handicap : Meriem HARCHAOUI - contact@triomphe.cloud
Démarche	Un échange est proposé dès l'inscription à toute personne signalant un besoin d'aménagement, afin d'évaluer la faisabilité et de définir les adaptations.
Adaptations possibles	Supports adaptés, temps majoré lors des évaluations, horaires aménagés, séquences fractionnées, accessibilité des locaux à vérifier avec le référent
Relais mobilisés	Agefiph, Ressource Handicap Formation d'Île-de-France

10. Réclamations

Toute réclamation peut être adressée à contact@triomphe.cloud ou par courrier au siège. Un accusé de réception est transmis sous 48 heures et une réponse écrite sous 8 jours ouvrés au maximum. La procédure de gestion des réclamations est remise avec le livret d'accueil.

11. Indicateurs de résultats - année 2025

Indicateur	Résultat 2025
Stagiaires formés	1
Heures de formation suivies	21 heures
Taux de satisfaction des bénéficiaires	100%
Satisfaction moyenne	9,4 / 10
Taux de réussite (objectifs atteints)	100%
Note moyenne à l'entrée (test de positionnement)	8,8/10 (auto-évaluation)

TRIOMPHE

Transition énergétique

NDA : 11770918077
SIRET : 98778152300012

Indicateur	Résultat 2025
Note moyenne à la sortie (test final)	8,0/10 (auto-évaluation)
Progression moyenne	-0,8 point
Taux d'abandon ou d'interruption	0%
Taux d'obtention de la certification	Non applicable

Volumes 2025 issus du récapitulatif des sessions : session du 24 au 26 décembre 2025 (1 stagiaire × 21 h). Satisfaction issue du questionnaire à chaud (impact à froid : 10/10) ; notes d'entrée et de sortie issues de l'auto-évaluation du stagiaire (questionnaires Digiforma). Indicateurs mis à jour annuellement.